

DECISION N°233-2024 –

**Réparations de quais et dispositifs de guidage de bennes pour les déchèteries
d'Epercieux-Saint-Paul et Feurs**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu le Code de la Commande Publique et notamment en ses articles L.2122-1 et R.2122-8,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu la dégradation du quai et de bavettes métalliques sur la déchèterie d'Epercieux-Saint-Paul,

Vu la dégradation de dispositifs de guidage des bennes sur les déchèteries d'Epercieux-Saint-Paul et Feurs,

Vu la nécessité d'effectuer le remplacement pour des raisons de sécurité du personnel et des usagers,

Vu la nécessité d'effectuer les réparations rapidement pour répondre aux exigences de l'arrêté ICPE,

Vu la négociation auprès de la société MP INDUSTRIES qui propose des quais en plastique recyclé avec bavettes en caoutchouc qui donnent satisfaction sur d'autres sites de la CC Forez-Est,

Vu le devis de la société MP INDUSTRIES – 128 chemin de Roman – 13120 GARDANNE, pour un montant total hors taxes de 18 380,03 €,

Considérant que le seuil des 5 538 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer le devis de la société MP INDUSTRIES – 128 chemin de Roman – 13120 GARDANNE, pour un montant total hors taxes de 18 380,03 €.

ARTICLE 2

Dit que les crédits requis sont prévus au budget.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 26/11/2024

Le Président,
Pierre VERICEL

Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Larue BP13
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20241126-233-2024-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2024